

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **73 (1981)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Programme de travail de l'USS pour les années 80

(Accepté par le Congrès extraordinaire de l'Union syndicale suisse,
le 24 octobre 1980)

I. Concept du syndicalisme

1. Le syndicalisme – mouvement libérateur

La libération des travailleurs est la raison d'être des syndicats. Leur but est l'épanouissement personnel et social des travailleurs. La lutte conduite pour maintenir les droits et les libertés que les travailleurs ont conquis, pour les élargir et pour écarter de nouvelles contraintes politiques et sociales, n'est jamais achevée. La société étant en évolution constante, ce combat doit être poursuivi de génération en génération.

Pour la liberté politique, contre l'oppression et la sujétion

L'action syndicale vise à consolider et à développer les droits et libertés syndicaux – qui sont la condition de l'association et de la cohésion des travailleurs. Les syndicats s'opposent à toute forme de dictature et s'affirment solidaires des opprimés et des proscrits.

L'existence de syndicats libres et forts est une condition essentielle de la démocratie. Partout où les syndicats sont brimés ou assujettis au contrôle de l'Etat, les libertés personnelles sont menacées. Cependant, la démocratie politique est menacée aussi par les concentrations économiques qui exercent un pouvoir incontrôlé. Partout où une petite minorité de possédants dispose des moyens de production, les travailleurs dépendent de décisions sur lesquelles ils n'ont aucune influence. Tant l'effort visant à mettre mieux la technique au service de l'homme que l'effort de l'Etat pour assurer un développement harmonieux de la société se heurtent, dans une mesure grandissante, aux obstacles que leur opposent les puissances économiques.